



« À l'école Saint-Patrice, mets-y ta couleur ! »



Info parents – Janvier 2025

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

Je suis heureuse d'être de retour auprès de la grande famille de Saint-Patrice. Merci de votre confiance et votre soutien. Ensemble, nous poursuivrons nos efforts pour offrir à vos enfants un environnement d'apprentissage enrichissant et stimulant. N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute question ou préoccupation. Je vous souhaite une excellente année 2025 en santé!

Corina-Maria Zosim
Direction

CALENDRIER DES ACTIVITÉS ET DATES À RETENIR

24 janvier	Journée internationale de l'éducation
28 janvier	Dépôt scolaire
28 janvier	Sortie au théâtre pour le préscolaire
28 janvier	Rencontre conseil d'établissement à 18 h 30
30 janvier	Ateliers de prévention policière (2 ^e , 4 ^e et 5 ^e années)
2 au 8 février	Semaine québécoise des enseignants et enseignantes
7 février	Journée pédagogique
10 au 14 février	Semaine des inscriptions et réinscriptions 2025-2026
10 au 14 février	Semaine de la persévérance scolaire
11 et 25 février	Dépôts scolaires
13 février	Vaccination pour les élèves de 4 ^e année
14 février	Sciences en folie
26 février	Journée du chandail rose contre l'intimidation
27 février	Dépôt du 2 ^e bulletin sur le portail parent
3 au 7 mars	Semaine de relâche
13 mars	Sortie au théâtre pour le 3 ^e cycle et l'adaptation scolaire
14 mars	Journée pédagogique
14 mars	Formation Gardiens avertis et Prêt à rester seul

INSCRIPTIONS 2025-2026

Pour les enfants qui feront leur entrée à l'école

Votre enfant aura 4 ans avant le 1^{er} octobre 2025. Votre enfant aura 5 ans avant le 1^{er} octobre 2025 et n'est pas inscrit au programme Passe-Partout ou à la maternelle 4 ans cette année.

Voici la marche à suivre pour l'inscription de votre enfant:

A) Enfants résidant à St-Patrice-de-Sherrington

1. Les inscriptions se font sur **rendez-vous seulement**. Veuillez communiquer avec le secrétariat de l'école au 514-380-8899 poste 4751 ou par courriel à stpatrice@cssdgs.gouv.qc.ca afin que l'on vous assigne une rencontre. Les rendez-vous seront donnés dans la semaine du 10 au 14 février 2025 entre 9 h et 11 h 30 et entre 13 h et 15 h 30.
2. Lors de votre visite à l'école, vous **devez apporter les documents suivants**:
 - L'ORIGINAL du certificat de naissance de l'enfant, grand format, rédigé en français ou en anglais;
 - **DEUX** preuves de résidence (par exemple : compte de taxes, facture d'électricité, permis de conduire – sans étiquette de changement d'adresse, communication officielle du gouvernement, etc.);
 - Une pièce d'identité avec photo afin de vous authentifier (permis de conduire, passeport, carte RAMQ, etc.);
 - Un jugement de cour, s'il y a lieu;

B) Inscription pour le programme Passe-Partout

Du **10 février au 30 avril 2025**, vous pourrez compléter une demande de place disponible en [cliquant ici](#). En juin, nous communiquerons avec vous afin de vous confirmer si votre enfant est accepté au programme. Il faudra alors prendre rendez-vous afin de compléter l'inscription de votre enfant.

C) Élèves fréquentant notre établissement scolaire en 2024-2025

- Élèves de la maternelle 4 ans à la 5^e année
La réinscription se fera en ligne via le portail parents Mozaïk du 10 au 14 février 2025. Il y aura également inscription en ligne pour le service de garde et le service de la surveillance du midi. Entretemps, nous vous invitons à vous assurer que vos accès au portail parents Mozaïk sont fonctionnels en vous rendant à l'adresse suivante : portailparents.ca/accueil/fr/. Vous trouverez ici une [Mozaïk-Portail pour les parents](#).
- Élèves de 6^e année
Inscription aux différents profils (visitez le site Internet de l'école de votre choix).
Inscription à l'école secondaire Louis-Cyr au régulier : l'inscription se fera en ligne. Vous recevrez un courriel de l'école secondaire.

Tous les détails sur l'admission et l'inscription sont disponibles en [cliquant ici](#).

INFORMATIONS



RAPPEL - SYSTÈME D'ENCADREMENT – DÉFI du mois

Au cours des prochaines semaines, nous porterons une attention particulière au **RESPECT** :

- Respect des élèves envers les adultes;
- Respect des élèves entre eux;
- Respect du matériel.

Nous encouragerons les élèves à faire preuve de politesse et de bienveillance dans leurs gestes et leurs propos. Un système d'émulation a été mis en place pour motiver les élèves à relever ce défi. Lorsqu'un groupe accumulera 200 points, il aura droit à une activité spéciale. Prenez le temps de jaser avec votre enfant. Il a probablement déjà reçu un trèfle en récompense de ses bons choix.

FRAIS DE GARDE ET FRAIS DE SURVEILLANCE DU MIDI - RAPPEL



Nous désirons vous rappeler l'importance de payer les frais de garde et de surveillance du midi de l'année fiscale 2024, **avant le 31 janvier 2025**, si vous désirez recevoir des reçus fiscaux conformes aux montants **facturés** de l'année 2024. Autrement, les soldes dus n'apparaîtront pas et les reçus seront remis avec les montants payés en date du 31 janvier 2025 seulement.

RELEVÉS FISCAUX POUR FRAIS DE GARDE **bientôt** disponibles en ligne!

Les relevés fiscaux 2024 pour les frais de garde d'enfants au primaire (services de garde et surveillance du midi) seront déposés et disponibles sur [Mozaïk Portail Parents](#) au plus tard le 28 février 2025.

Chaque parent (**mère, père ou tuteur**) qui a payé des frais de garde d'enfants de l'année fiscale 2024 recevra ses relevés fiscaux 2024 sur [Mozaïk Portail Parents](#).

Ce qu'il faut savoir...



- ↳ **Chaque parent doit avoir un accès à Mozaïk Portail afin de récupérer ses relevés.**
- ↳ **La mère ou le père ou le tuteur ne peut pas récupérer un relevé fiscal pour l'autre parent.**
- ↳ Il pourra y avoir autant de relevés qu'il y a de parents et d'enfants, d'où l'importance que **chaque parent consulte chaque dossier de ses enfants** afin de récupérer et d'imprimer tous les relevés émis.

Pour tous les détails, nous vous invitons à consulter à nouveau le [Feuille d'informations](#) envoyé par courriel par Mme Viky. Nous vous invitons à vous assurer que vos accès au portail parents Mozaïk sont fonctionnels en vous rendant à l'adresse suivante : portailparents.ca/accueil/fr/.

SEMAINE DE RELÂCHE & SDG

Faisant suite au sondage effectué par Mme Viky, prenez note que le service de garde sera fermé pendant la semaine de relâche du **3 au 7 mars inclusivement**.

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Nous vous invitons à visiter le site web des journées de la persévérance scolaire :

<https://www.journeesperseverancescolaire.com/fr>



HABILLEMENT

L'hiver est bien installé et nous devons assurer le bien-être de vos enfants à l'école. Ils doivent être habillés très **chaudement**, car ils jouent à l'extérieur. Certains enfants arrivent à l'école sans **tuque** ni **mitaines**. Nous exigeons que les enfants portent l'habit de neige complet (manteau et salopette) à l'arrivée, aux récréations et au départ à la fin de la journée. Nous suggérons également le port d'un **cache-cou**. Merci de votre collaboration!

Si vous éprouvez des difficultés à vous procurer les vêtements nécessaires, vous pouvez visiter la Boutique du Bambin de l'organisme Sourire Sans Fin à Saint-Rémi qui offre des vêtements usagés à prix modiques pour les enfants de 0 à 12 ans.

Pour rejoindre Sourire Sans Fin: visitez leur site web au : <http://www.souresansfin.org/> ou composez le 450 454-5747.

DEUXIÈME BULLETIN

Le 2^e bulletin sera déposé sur le portail parents le 27 février prochain. Les enseignants inviteront **certain parents** d'élèves à les rencontrer pour discuter des apprentissages de leur enfant. Les rencontres auront lieu dans la semaine du 24 février.

Si vous n'avez pas été invités par l'enseignant de votre enfant et que vous désirez avoir des précisions sur son cheminement scolaire, ou pour toute autre raison, il est toujours possible de lui en faire la demande.



SEMAINE DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES

La Semaine des enseignantes et des enseignants se tient chaque année durant la première semaine de février. Nous vous invitons à vous joindre à nous pour souligner l'importance du travail effectué quotidiennement par les enseignants pour l'épanouissement, la persévérance et la réussite de chacun de leurs élèves.

SANTÉ DENTAIRE

Nous vous invitons à prendre connaissance de la capsule dentaire [Mon sourire en sante - Eau, breuvage de choix](#) produite par les hygiénistes dentaires de votre CLSC.



OBJETS PERDUS

Des vêtements de tous les genres se retrouvent dans les objets perdus au secrétariat : chandails, manteaux, tuques, mitaines, etc. Nous avons aussi des boîtes à lunch.

Veillez SVP rappeler à votre enfant de venir jeter un coup d'œil. Vous êtes également les bienvenus! Peut-être que vous retrouverez de petits trésors!

Les articles non réclamés avant la relâche seront envoyés à un organisme. Merci de votre collaboration.

(Dans cette section, vous retrouverez des capsules écrites par les T.E.S. sur divers sujets.)

Petite capsule pour aider les parents et les enfants dans la gestion des conflits et la demande d'aide concernant des situations d'intimidation. Tout d'abord, faisons la différence entre l'intimidation et les conflits.

L'intimidation est :

- Un rapport de force répété entre un ou plusieurs individus envers un autre.
- Il y a une intention de blesser, d'humilier, de rejeter l'autre personne.
- Les sentiments ressentis entre l'intimidateur et l'intimidé diffèrent. L'intimidateur peut éprouver un sentiment de puissance ou de plaisir lorsqu'il pose les gestes tandis que la victime peut ressentir de la peur, de l'angoisse, de la honte et de la souffrance.
- L'intimidateur tente d'obtenir un réel pouvoir sur la victime.

Le conflit est :

- Une interaction sociale maladroite entre des amis.
- Il n'y a pas de jeu de pouvoir.
- Il peut être dû à un désaccord, une différence d'opinions, une taquinerie ou un malentendu.
- Les élèves impliqués ont des réactions vives et émotives par rapport à la situation.
- Le jeu peut être à l'origine du conflit.
- Il peut survenir de façon occasionnelle et conduire à des gestes agressifs.
- Les deux parties peuvent ressentir un soulagement de satisfaction lorsque résolu.



CHRONIQUE

DES

TES

En ce sens, plusieurs actions sont posées régulièrement dans l'école en considérant les niveaux d'interventions appropriés (voir les niveaux ici : [PYRAMIDE D'INTERVENTION.JPG](#))

Si vous êtes témoins, victimes ou le parent d'une personne vivant de l'intimidation, veuillez signaler la situation à l'école. Pour ce faire, vous pouvez communiquer avec les T.E.S. au 514 380-8899, poste 6621, laisser une note au bureau des T.E.S ou envoyer un courriel à l'adresse suivante :

marie-helene.senecal@cssdgs.gouv.qc.ca

Corina-Maria Zosim
Directrice

POUR NOUS JOINDRE

Direction et secrétariat : 514 380-8899, poste 4751 ou stpatrice@cssdgs.gouv.qc.ca

Service de garde : 514 380-8899, poste 5751 ou sdg.stpatrice@cssdgs.gouv.qc.ca